

" Le peuple est trop ignorant," pense M. Laurier et répète M. Boyer.

Le peuple pourrait bien montrer, le 21 septembre prochain, qu'il n'est pas aussi ignorant que cela.

LES OBJECTIONS ABSURDES. Pourquoi cela est arrivé.

Les ministériels apportent dans la discussion de la marine Laurier-Brodeur toutes sortes d'arguments, les uns raisonnables en apparence, et d'autres franchement absurdes. Nous en avons déjà disséqué quelques-uns, abordons maintenant les plus dépourvus de bon sens.

" Mais cette marine-là mettra de l'argent dans le pays," disent certaines gens. Comment? Mais en faisant dépenser au gouvernement de l'argent qui resterait sans ce à dans ses coffres."

Si le gouvernement veut dépenser notre argent, qu'il construise des chemins de fer, des canaux,—celui de la Baie Georgienne qui coûtera plus de cent millions,—des quais, qu'il outille nos ports de mer. Tout cela mettra de l'argent dans le pays et nous sera bien plus utile qu'une marine de guerre.

Au reste, si l'on en croit les informations de la presse financière européenne, surtout celles de la "Canadian Gazette" de Londres, numéro du dix août dernier,—informations que ni le *Canada* ni le ministre de la marine n'ont osé nier,—une maison anglaise, la maison Cammell, Laird & Company de Londres, a obtenu les contrats pour la construction de notre marine et la fera presque toute construire en Angleterre. Voici ce que dit exactement la "Canadian Gazette":

" Dans notre dernier numéro, nous donnions des détails intéressants au sujet des maisons anglaises de construction navale qui se sont établies récemment au Canada. Il nous faut maintenant ajouter à cette liste MM. Cammell, Laird & Company, grands constructeurs de navires, qui ont cru nécessaire de se faire représenter directement, outre mer. Cette maison vient d'avoir la haute distinction d'être choisie par le gouvernement canadien pour construire la flotte de navires de guerre que les autorités canadiennes ont décidé de mettre à flot. La maison Cammell a obtenu ce contrat. Ce programme comprend quatre croiseurs de grandes dimensions et six contre-torpilleurs: en fait, à vrai dire, toutes les maisons qui s'occupent de construction maritime avaient soumissionné pour cette entreprise. Nous croyons que le désappointement de celles qui n'ont pas soumissionné au plus bas prix disparaîtra, et que toutes seront heureuses de voir que la compagnie Cammell Laird, après les multiples revers qu'elle a subis récemment, a obtenu ce contrat si considérable. Ceux qui lui ont fait concurrence, en cette occasion, auront moins lieu d'être désappointés, S'ILS SE RAPPELLENT QUE LA PLUPART D'ENTRE EUX RECEVRONT DES SOUS-CONTRATS IMPORTANTS DE MM. CAMMELL, LAIRD & COMPANY. Il faut que les travaux soient achevés dans le terme de six ans, mais l'on s'attend que la plus grande partie du contrat soit exécutée dans trois ans. Il est probable que les usines et les chantiers nécessaires à cette fin seront si à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, endroit qui a toujours été le poste favori des constructeurs de navires anglais au Canada."